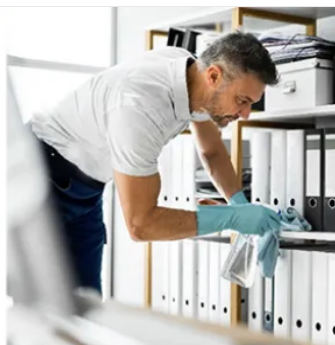


Faire carrière au Collège de Rimouski



Chargé(e) de cours - Techniques d'intervention en milieu carcéral (FC-2026-38-3)

Collège de Rimouski

📍 Rimouski, Québec

👤 1 Poste disponible

📅 Publié à l'externe le : 10 mars 2026

📅 Publié à l'interne le : 10 mars 2026

📅 Expire à l'externe le : 19 mars 2026

📅 Expire à l'interne le : 19 mars 2026

DESCRIPTION DU POSTE

La Formation continue du Collège de Rimouski est actuellement à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant pour donner le cours *Population carcérale différenciée et santé mentale*.

Joignez-vous à une équipe humaine, engagée et innovante !

- **Établissement d'enseignement** : Cégep de Rimouski
- **Secteur d'enseignement** : Formation continue
- **Discipline** : Techniques auxiliaires de la justice
- **Programme** : Techniques d'intervention en milieu carcéral (JCA.04)
- **Titre du cours** : 310-944-AA Population carcérale différenciée et santé mentale (60 heures)
- **Session / Année** : Hiver 2026
- **Type de cours** : Théorie et laboratoire
- **Détails du cours** : Cours offert en présentiel, de jour, du 30 mars 2026 au 22 mai 2026
- **Début de l'affichage** : 2026-03-10

Nature du travail

La tâche d'une ou d'un chargé(e) de cours à la formation continue comprend toutes les activités inhérentes à l'enseignement notamment : préparation et prestation de cours, de laboratoires ou des stages, rencontres avec les étudiants, surveillance et correction d'examens.

Description des compétences du cours :

- Situer les nations autochtones dans la société québécoise.
- Caractériser les clientèles de l'immigration dans la société québécoise.
- Situer les clientèles marginales au point de vue social et comportemental.
- Interpréter des façons de penser et d'agir d'individus selon leur appartenance culturelle ou ethnique.
- Reconnaître des manifestations d'intolérance sociale.

EXIGENCES

Qualifications requises

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (BAC) en criminologie.
- L'absence de diplôme universitaire en criminologie pourra être compensée par un diplôme universitaire terminal en travail social, en psychologie ou en droit et une expérience professionnelle de travail de 5 années directement reliée au domaine;
- L'absence de diplôme universitaire pourra être compensée, par un diplôme technique d'études collégiales dans la discipline techniques d'intervention en milieu carcéral et cinq (5) années



Entrée en fonction :
30 mars 2026



Type d'emploi
Contrat / Temps partiel



Quarts de travail :
Jour



Emplacement
Sur les lieux du travail



Salaire :
98,97 \$ - 138,12 \$ CAD Taux
horaire



Syndiqué :
Oui

Documents requis

✓ CV

Documents facultatifs

✓ Lettre de motivation

d'expérience professionnelle directement pertinente;

- Posséder une expérience significative d'enseignement ou détenir un diplôme en pédagogie ou s'engager à entreprendre et à compléter une démarche de perfectionnement pédagogique.

Autres exigences

- Aptitude à donner la majorité des cours de la discipline;
- Maîtrise du français parlé et écrit;
- Aptitude au travail d'équipe requis par l'approche programme.

Tests requis

En complément d'une entrevue, les exigences particulières seront mesurées à l'aide de tests, notamment de français écrit et psychométrique. L'obtention de l'emploi est conditionnelle à la réussite de ceux-ci.

La Formation continue ne s'engage pas à donner ce cours, celui-ci pourrait être annulé, notamment en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Le Collège de Rimouski souscrit aux programmes d'accès à l'égalité en emploi en vigueur et invite les femmes, les personnes en situation d'handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à présenter leur candidature. Les personnes en situation d'handicap ayant besoin d'un accommodement durant le processus de candidature peuvent en faire la demande par courriel à l'adresse rh@cegep-rimouski.qc.ca.

AVANTAGES



Nombreuses possibilités de développement professionnel



Esprit de collégialité, projets d'équipe, respect des pairs et des idées



Accessibilité aux installations sportives